

JUIN-JUILLET-AOÛT 2019



République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

Secretariat Général
du Gouvernement



BULLETIN

TRIMESTRIEL DU SAP

LES RÉGIONS DE LOUGA, MATAM, SAINT-LOUIS DIOURBEL, ET LES DÉPARTEMENTS DE THIÈS, FATICK, GOSSAS ET GUINGUINÉO, CONSTITUENT LES ZONES À RISQUE D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

DÉFICIT IMPORTANT DE BIOMASSE DANS LE NORD DU PAYS

RECRUESCENCE DES ATTAQUES DE LA CHENILLE LÉGIONNAIRE D'AUTOMNE DANS LE CENTRE, L'EST ET LE SUD DU PAYS

15283 PERSONNES ASSISTÉES DANS LE CADRE DU PLAN NATIONAL DE RÉPONSE



SOMMAIRE



SITUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE	5
— Pluviométrie	5
— Situation hydrologique	6
— Evolution des cultures	7
— Situation phytosanitaire	8
LA SITUATION PASTORALE ET ÉTAT DU CHEPTEL	9
— Etat des pâturages	9
— Mouvement du bétail	10
SITUATION DES MARCHÉS	11
— Niveau des stocks céréaliers	11
— Evolution des prix des produits agricoles et du bétail	12
LES ZONES À RISQUE D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	13
ASSISTANCE AUX POPULATIONS VULNÉRABLES ET AU NOYAU SENSIBLE DU BÉTAIL	14
— Assistance alimentaire et nutritionnelle	14
— Assistance au cheptel	14

SITUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

1. PLUVIOMÉTRIE

La saison des pluies reste marquée par un démarrage tardif sur tout le pays ; avec des cas de faux départs notés à Nioro et au niveau des localités situées au Sud de la région de Fatick.

A la date du 31 juillet, l'installation de la saison est effective au Sud, à l'Est du pays ainsi qu'au niveau des localités situées sur l'axe Tambacounda-Koungheul, avec un retard de plus de 20 jours à Saraya, Salémata, Kolda, Sédhiou, Bakel et Goudiry (retard d'un mois) . A part Kédougou qui a démarré sa saison au début de la deuxième décennie de juin (11 juin), la plupart des localités ont démarré avec les pluies enregistrées entre la fin du mois de juin (29 et 30 juin) et le début du mois de juillet (le 01 et 05 juillet). Au Sud, Cap Skirring a reçu sa première pluie utile le 17 juillet, avec un retard de plus de 20 jours.

Les localités situées au Centre et au Nord-Est du pays ont reçu leurs premières pluies utiles avec les événements du 24 et 25 juillet. Ces pluies sont intervenues avec un retard assez prononcé, atteignant même un (1) mois à Nioro où un faux départ a été noté suite à la pluie du 29 juin. Au Nord du pays (Louga, Saint-Louis, Podor), aucune pluie n'a été enregistrée à cette date, mais la situation reste normale sur l'axe Richard Toll-Podor et en léger retard à Saint Louis.

Les pluies enregistrées au mois d'août, ont permis aux localités qui n'avaient pas encore reçues de pluies, d'enregistrer leurs premières précipitations. La dernière décennie d'août a été la décennie la plus pluvieuse, avec une bonne répartition spatio-temporelle des pluies, sur tout le pays. Dans le Nord et le Centre Ouest du pays où un important retard a été noté sur le démarrage de la saison, les pluies de cette décennie ont permis d'améliorer le niveau des réserves en eau du sol permettant ainsi, aux jeunes pousses de poursuivre leur développement. En effet, des pluies journalières dépassant les 100 mm ont été enregistrées à Mbour (124.8 mm) le 21 août et à Niakhène (département de Tivaouane) (109.3 mm) le 30 août.

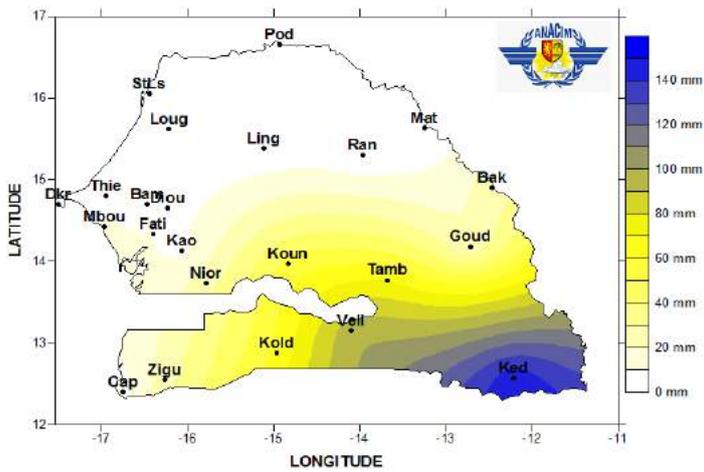
Au cours de cette décennie, les manifestations pluvio-orageuses ont été très présentes dans le Centre Sud où plusieurs postes ont reçu des pluies journalières supérieures à 100 mm, au cours des événements pluvieux du 21 et 29 août. D'ailleurs, un record absolu de 229.4 mm a été enregistré à Gandiaye le 29 août. Ces pluies ont permis de maintenir le bon niveau des réserves en eau du sol, bénéfique aux cultures qui sont en plein développement végétatif.

La partie orientale du pays n'a pas été en reste, avec des cumuls décennaires compris entre 205.5 mm à Kédougou et 106.5 mm à Goudiry. Ces pluies ont permis de maintenir le niveau, déjà très bon, des réserves en eau du sol dans cette zone; assurant ainsi une bonne alimentation en eau des cultures.

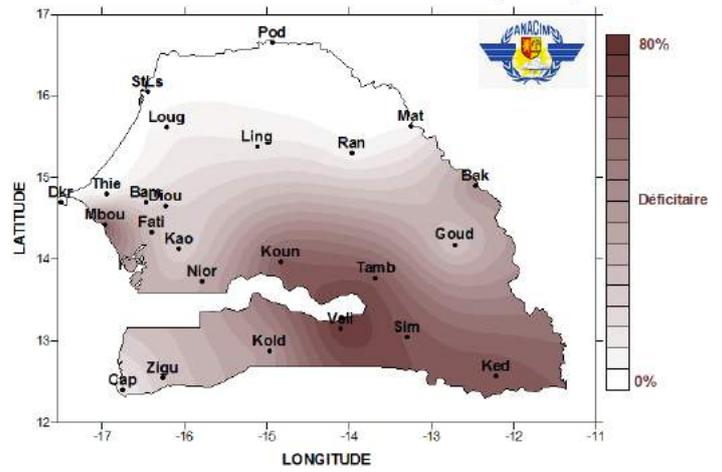
Le Sud a cependant été la partie la plus arrosée avec 10 à 11 jours de pluie durant la dernière décennie d'août. Plusieurs postes ont reçu un cumul décennaire supérieur à 200 mm. Cette résurgence d'activités pluvieuses pourrait contribuer au remplissage des rizières.

A la date du 31 août, les cumuls saisonniers varient de 43 mm à Dagana à 1030,5 mm à Kédougou. La situation est toujours déficitaire dans une bonne partie du pays, malgré les bonnes pluies reçues au cours de cette décennie. Dans les régions de Fatick, Kaolack et une bonne partie du sud du pays, la situation est devenue normale, avec les pluies de cette décennie. Des poches excédentaires sont notées dans l'extrême Sud-Est du pays (région de Kédougou). ■■■

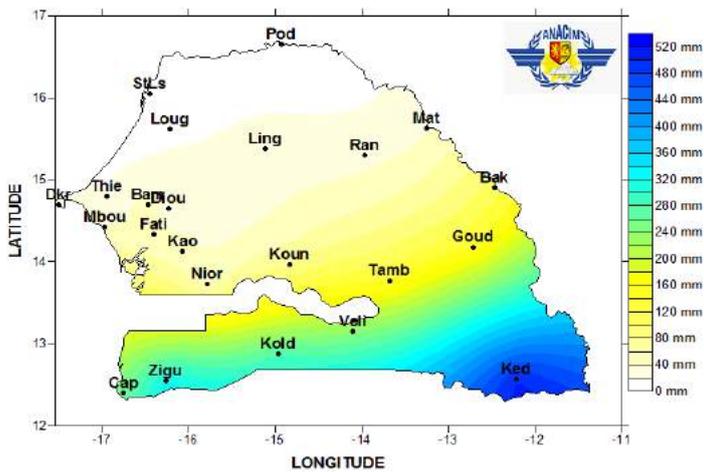
CUMUL PLUVIOMETRIQUE AU 30 JUIN 2019



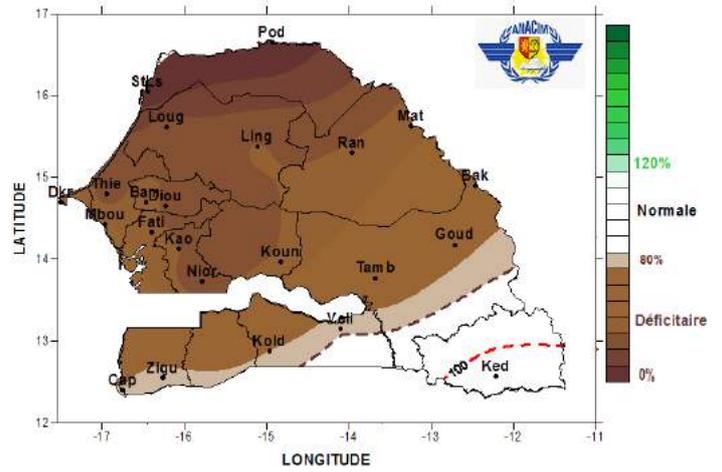
COMPARAISON AU 30 JUIN 2019 / NORMALE (81-2010)



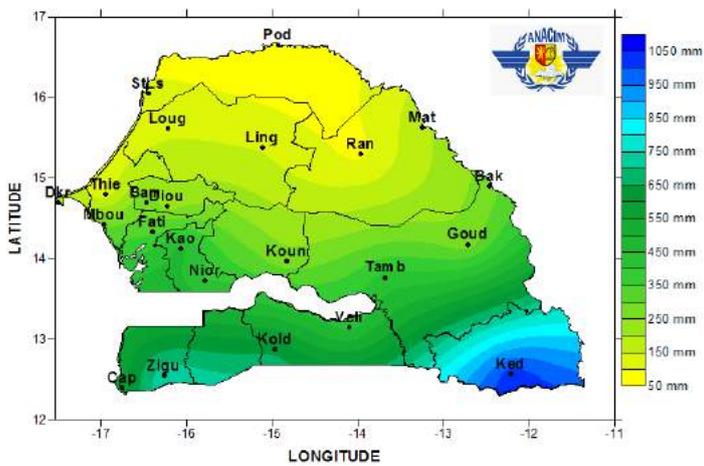
CUMUL PLUVIOMETRIQUE AU 31 JUILLET 2019



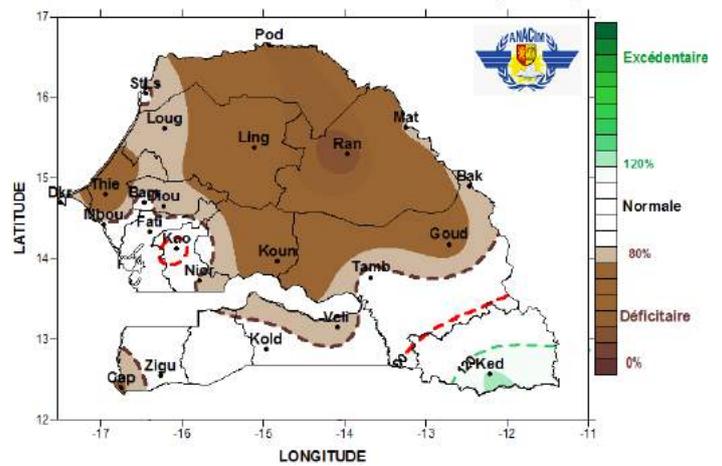
COMPARAISON AU 31 JUILLET 2019 / NORMALE (81-2010)



CUMUL PLUVIOMETRIQUE AU 31 AOÛT 2019

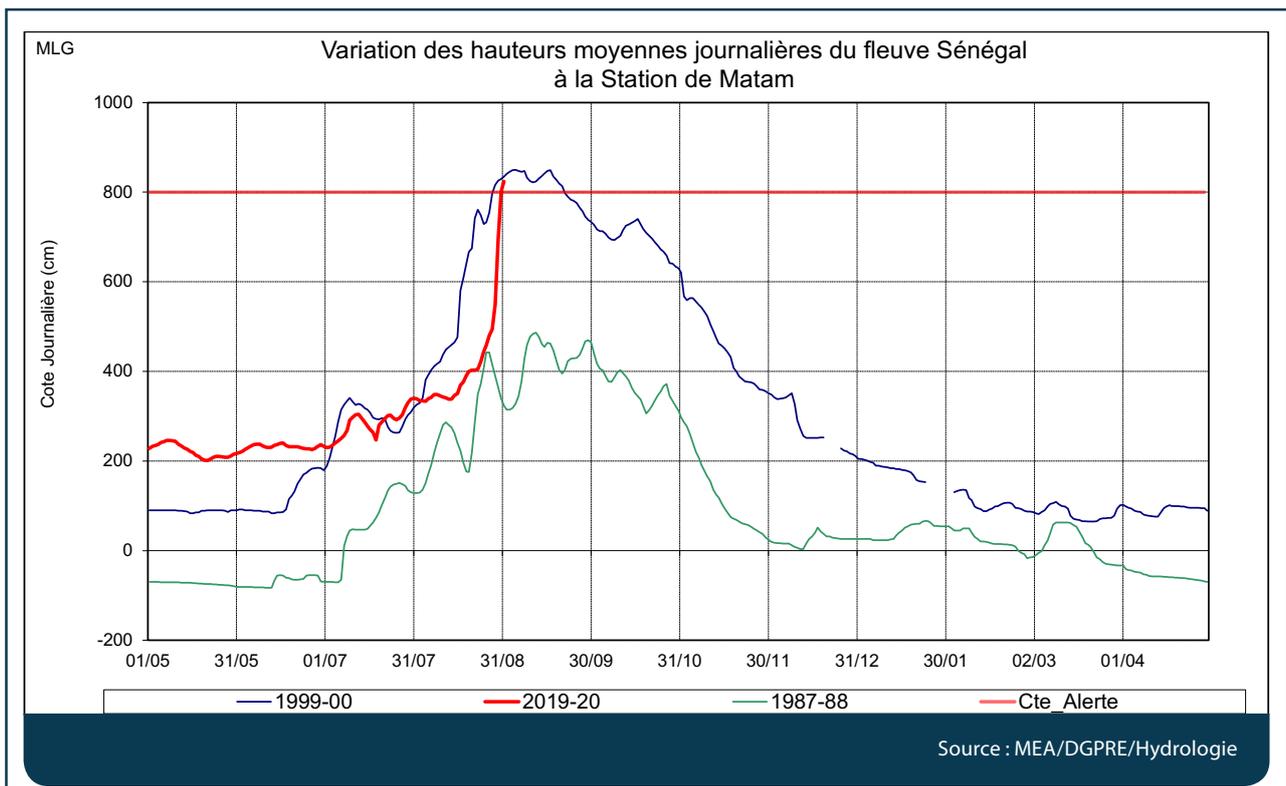
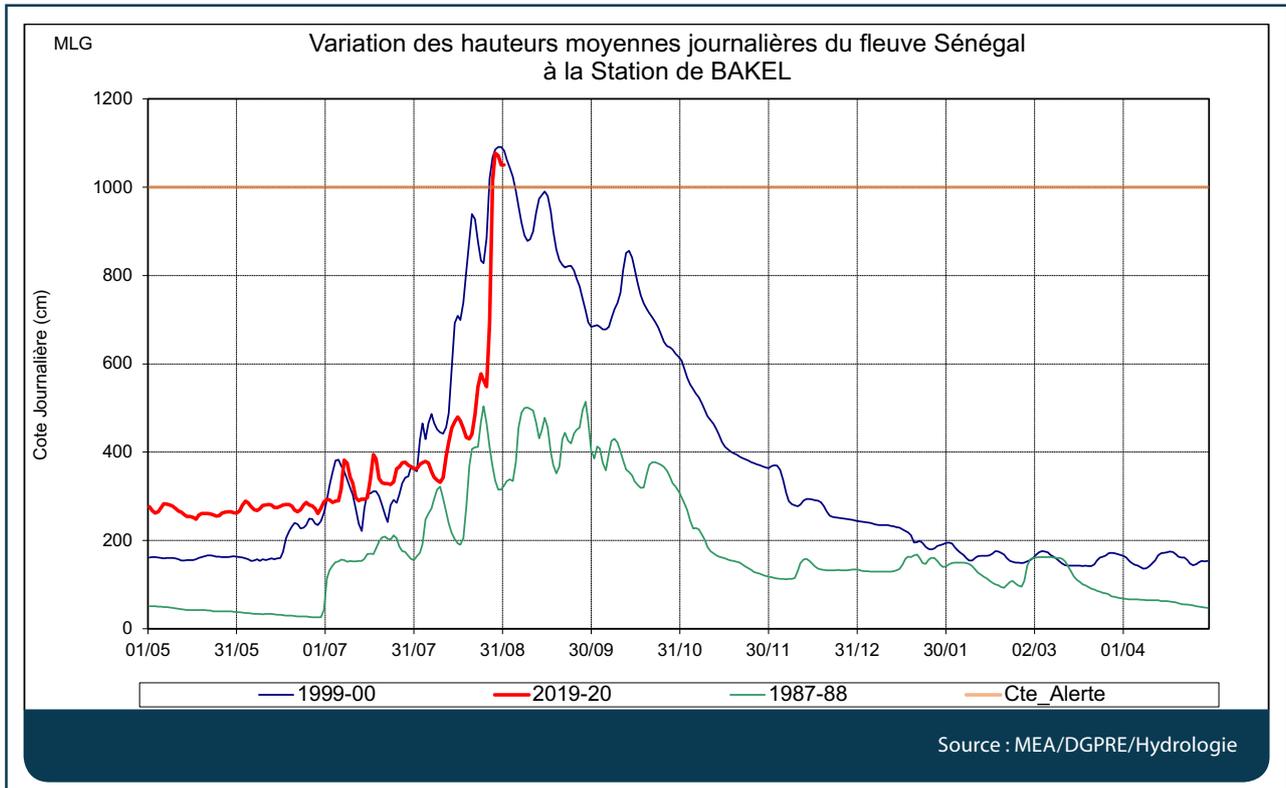


COMPARAISON AU 31 AOÛT 2019 / NORMALE (81-2010)



2. SITUATION HYDROLOGIQUE

La situation hydrologique au mois de juillet, était marquée par un début de hausse des niveaux des cours d'eau du pays notamment durant la troisième décennie. A la faveur des précipitations enregistrées au cours du mois d'août des crues ont été notées dans les bassins versant du fleuve Sénégal (station de Bakel, Matam et de Kidira). La côte d'alerte a été atteinte et dépassée dans les stations de Bakel et Matam. ■■■



3. EVOLUTION DES CULTURES

Dans l'axe Thiès, Louga, Saint-Louis et Matam le mil est au stade de tallage, montaison. L'arachide, le niébé sont au stade de ramification, floraison. Pour le manioc, on note la reprise des boutures et un développement végétatif. Les producteurs ont repris les semis en humide avec la reprise des pluies du 17 et 18 aout.

A Louga les premiers semis sont au stade floraison (arachide), plein tallage (mil) et pleine ramification. Les deuxièmes semis sont au stade de plantule (arachide, mil, niébé). On observe un bon développement végétatif. A Matam, les premiers semis sont au stade de gynophorisation, floraison, ramification (arachide), tallage, montaison (mil, sorgho, maïs), ramification, floraison, formation de gousses. Les deuxièmes semis sont au stade de levée, plantule (arachide, mil, niébé, maïs et sorgho).

A Diourbel, Fatick et Kaolack, les premiers semis sont au stade de floraison (arachide), tallage et début montaison par endroit, (mil) et ramification, formation de feuilles (niébé). A Kaolack, pour les premiers semis, on note une montaison début épiaison (mil), floraison début gynophorisation, début nouaison (maïs, sorgho), plant ramification (niébé) et bonne reprise (manioc). Les deuxièmes



Le gouvernement du Sénégal à travers le Ministère de l'Agriculture, a mis en place un programme additionnel dans les zones qui connaissent un déficit pluviométrique.

semis sont au stade de plein tallage (mil), ramification (arachide), plant 15 à 20 cm (maïs). Les deuxièmes semis sont au stade de levée formation de feuilles (arachide), levée (niébé), plantule (mil).

Dans l'axe Ziguinchor, Kolda et Sédhiou, les premiers semis sont au stade de formations de gousses, ramification-floraison, début tallage, montaison et ramification. Les deuxièmes semis sont au stade de ramification, début montaison et foliaire de reprise. Les troisièmes semis sont au stade plantule, levée. On observe un bon comportement végétatif.

Pour l'axe Tambacounda et Kédougou les premiers semis sont au stade de gynophorisation (arachide), d'apparition de soies, d'épiaison (mil, maïs) et montaison, tallage (riz). Les deuxièmes semis sont au stade de croissance (arachide), tallage (mil), montaison (maïs) et tallage (riz). Les troisièmes semis sont au stade de levée (arachide).

Le gouvernement du Sénégal à travers le Ministère de l'Agriculture, a mis en place un programme additionnel dans les zones qui connaissent un déficit pluviométrique. Il s'agit des régions de Dakar, Diourbel, Louga, Matam, Saint-Louis, Thiès et les départements de Fatick, Gossas et Guinguinéo. Les spéculations concernées sont le manioc, le niébé et la pastèque. ■

4. SITUATION PHYTOSANITAIRE

Au cours de la période allant du 15 juillet au 04 août les informations rapportées par la DPV, montrent une baisse des attaques de ravageurs dans le pays. Toutefois des infestations de chenilles arpeuteuses et de *Lema planifrons* ont été signalées à Matam (Nabadji Ciwol), Podor (Saldé) et Dagana (Ndiaye). Il a été aussi rapporté la présence d'iules dans l'arrondissement de Kael dans le département de Mbacké et, un début d'infestation de Chenille Légionnaire d'Automne (CLA) à Dankou dans la région de Kaffrine.

Le mois d'août a été caractérisé par une augmentation du nombre de cas d'attaque de la CLA dans le pays. Des infestations ont été signalées dans les régions de Kaolack, Kaffrine, Tambacounda, Kédougou, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor. Le maïs, le mil et le sorgho font partie des cultures qui ont été attaquées par la CLA. Le *Lema planifrons* jusque-là signalé dans la région de Matam, est apparu dans le département de Kounghoul notamment dans les communes d'Ida Mouride, Fass Thiékéne et Saly Escalé. Des cas d'attaques d'iules, ont été aussi signalés dans la commune de Nganda (Kaffrine). Les parcelles infestées ont été traitées avec du Pyral 240 UL, avec une dose d'un litre à l'hectare. 255 Ha ont été traités. ■

CHAMP DE MAÏS DANS LE NIORO



CHENILLE LÉGIONNAIRE D'AUTOMNE



LA SITUATION PASTORALE ET ÉTAT DU CHEPTEL

1. ETAT DES PÂTURAGES

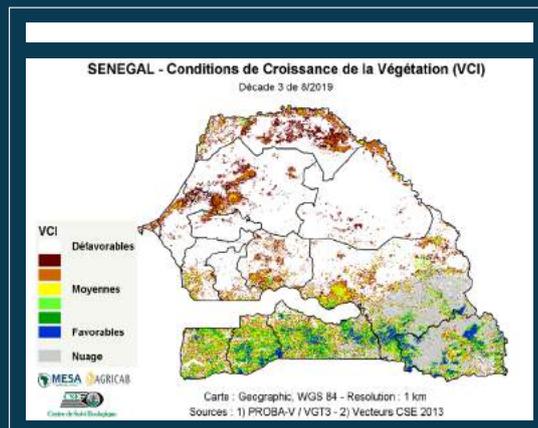
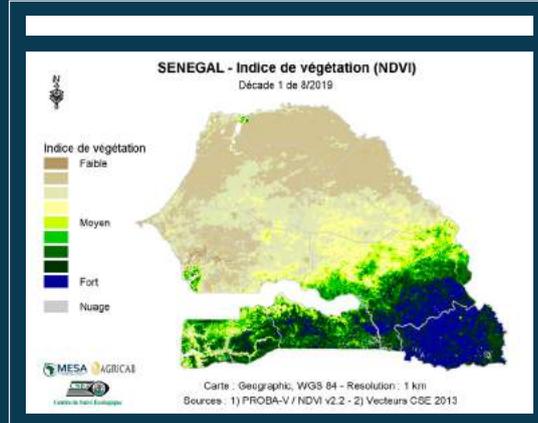
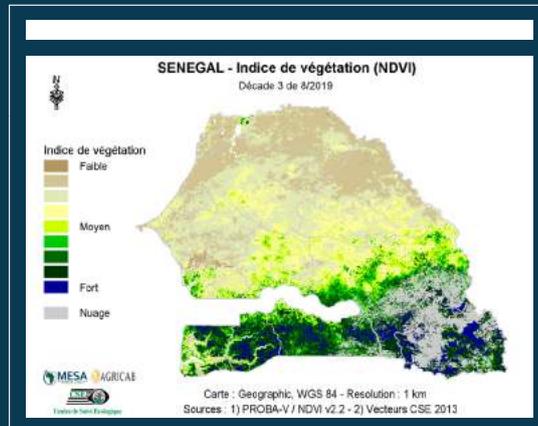
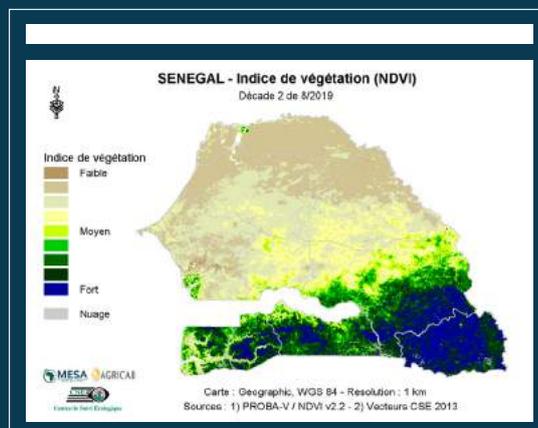
La situation observée au mois de juillet, marquée par une rareté ou une absence de pâturage, s'est nettement améliorée à la fin du mois d'août à la faveur des précipitations enregistrées au cours de la dernière décade du mois d'août.

Le tapis herbacé qui avait souffert de la longue pause observée entre la troisième décade du mois de juillet et la dernière décade du mois d'août, commence à revenir progressivement. Cette situation est plus profitable aux petits qu'aux grands ruminants, sauf dans le sud où tous les animaux commencent à en profiter.

L'analyse du NDVI, confirme la situation en cours, la croissance de la végétation est à un niveau élevé dans la moitié sud du pays (sud de la région de Tambacounda, régions de Kédougou, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor). Les valeurs du NDVI ont nettement augmenté dans le Bassin arachidier (Louga, Diourbel, Kaffrine) et au Sénégal oriental (nord Tambacounda, Goudiry et Bakel).

Cependant, ces valeurs restent faibles dans les régions de Kaolack et Fatick. Le niveau de croissance de la végétation est proche de la moyenne 1999-2018 et de l'année 2018, dans le département de Kolda. A l'image de Fatick et Matam, les valeurs du NDVI sont proches du minimum historique dans d'autres départements tels que Thiès, Tivaouane, Dagana et Podor.

Les conditions de croissance de la végétation, se sont aussi améliorées par rapport à la deuxième décade, notamment dans le sud (Régions de Tambacounda, Kédougou et Kolda) et le centre (Régions de Kaffrine, Matam, Diourbel) du pays. Un retard de croissance généralisé de deux à trois décades a été observé dans la majeure partie du pays en particulier au nord et au centre-ouest. ■



2. MOUVEMENT DU BÉTAIL

Dans la région de Kaffrine, On note la présence de transhumants en provenance des régions de Louga, Saint-Louis, Matam, Fatick et Thiès. Une bonne partie des troupeaux venant de l'Ouest du pays traverse le département de Malem Hoddar en direction de la région de Tambacounda.

L'amorce de retour des transhumants des régions de Louga et St louis notée s'est nettement ralentie.

Un nombre important d'animaux se trouvent dans le ranch de Doly qui dispose de peu de pâturage. Avec le retour des pluies vers la fin du mois d'août, on enregistre des mouvements de retour des transhumants vers le Nord du pays. ■

Un nombre important d'animaux se trouvent dans le ranch de Doly qui dispose de peu de pâturage



SITUATION DES MARCHÉS

1. NIVEAU DES STOCKS CÉRÉALIERS

La célébration de la fête de tabaski dans la première décade du mois d'août et la reprise des pluies ont influencé notablement le fonctionnement des marchés, notamment ceux ruraux de collecte. En effet, durant ces trois derniers mois (Juin, Juillet et Août) les transactions portant sur les produits locaux (céréales, légumineuses) ont été faibles, voire nulles. Cette situation est consécutive à la commercialisation des petits ruminants (ovins, caprins), à l'absence des producteurs (épuisement des réserves, occupation dans les travaux champêtres) dans les marchés. Les disponibilités des produits locaux (céréales locales, légumineuses, légumes) sont faibles dans tous les types de marchés suivis.

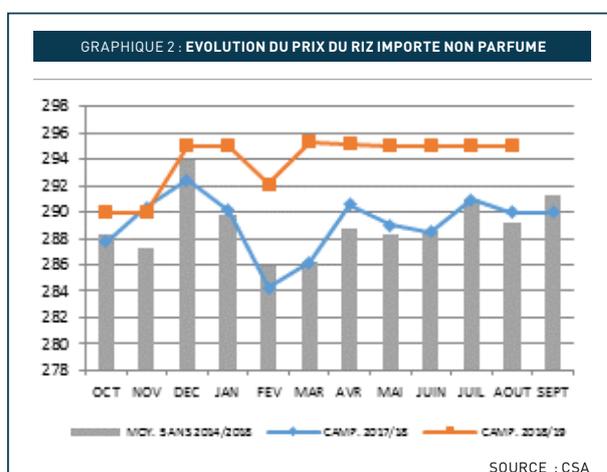
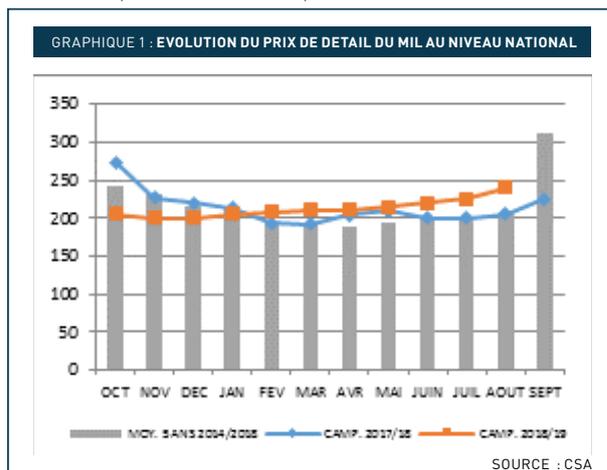
La faiblesse des stocks des céréales locales est résorbée par les importations céréalières dont les volumes en fin juillet 2019 se sont établis à : 66 336 tonnes (riz), 56 487 tonnes (maïs), 1 000 tonnes (mil sanio/sorgho). Il convient de souligner que d'importantes quantités importées de maïs et du mil sanio/sorgho proviennent des pays de la sous-région (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry).

Le stock de régulation à la fin du mois d'août 2019, s'est établi à 112 116 tonnes. Il est composé de riz importé non parfumé (107 580 tonnes), riz importé parfumé (2 250 tonnes), riz importé sous douane (1 086 tonnes), riz local décortiqué (1 200 tonnes).

Concernant, les légumineuses, les stocks de niébé et d'arachide sont modiques. Toutefois, il a été observé la présence de l'arachide humide en provenance majoritairement des pays limitrophes (Guinée Conakry, Mali, Guinée Bissau).

Les stocks des légumes locaux de grande consommation s'élèvent à 787 tonnes (oignon) et 588 tonnes (pomme de terre). Ces faibles stocks attestent que la production locale est quasiment épuisée. En effet, après huit (08) mois de gel des importations et la forte demande occasionnée par la Tabaski, les stocks de ces produits sont quasiment épuisés à tous les niveaux (marchés, parcs).

Les marchés de bétail ont été très dynamiques. Officiellement, les besoins en ovins sont estimés à 810 251 têtes, dont 260 000 têtes pour la seule région de Dakar (Source : Ministre de l'Élevage et des Ressources Animales, APA News, 15/07/19). Un bon nombre des ovins proviennent de deux pays (Mali, Mauritanie).



2. EVOLUTION DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES ET DU BÉTAIL

Les prix moyens mensuels de détail par kilogramme des céréales locales sèches s'établissent comme suit : 240 F CFA (mil), 260 F CFA (sorgho), 210 F CFA (maïs). Les comparaisons des prix, par rapport aux périodes de référence, indiquent les variations suivantes : relative stabilité avec de légères variations au cours des deux derniers mois, +15% (mil) et -23% (sorgho) par rapport à leurs niveaux de l'année dernière à la même période, +17% (mil) et -20% (sorgho) par rapport aux moyennes quinquennales.

Le prix de détail du riz local décortiqué s'élève à 290 F CFA/kg. Le prix de cette céréale a accusé une légère baisse mensuelle (-3%) du fait de l'arrivée sur les marchés de la récolte du riz de contresaison, mais reste légèrement supérieur (+3%) par rapport à son niveau de l'année dernière et à la moyenne quinquennale, soit 280 F CFA pour chacune des périodes.

Le prix du kilogramme du riz importé brisé non parfumé, qui s'affiche à 295 F CFA/kg, est resté stable au cours des deux derniers mois et n'a que faiblement varié (+2%) par rapport à l'année dernière et à la moyenne quinquennale, soit 290 F CFA/kg, chacun.



Le prix moyen du kilogramme du riz importé brisé parfumé s'élève à 435 F CFA. Ce prix est supérieur à son niveau de toutes les périodes de comparaison. Cela s'explique par la faiblesse des stocks de cette céréale dont la demande est constante.

Les prix moyens de détail des légumineuses s'affichent comme suit : 805 F CFA/kg (niébé), 295 F CFA/kg (arachide coque), 560 F CFA/kg (arachide décortiquée). Les comparaisons par rapport aux périodes de référence indiquent : une relative stabilité au cours des deux derniers mois, +17% (niébé, arachide décortiquée) et +7% (arachide coque) par rapport à leurs niveaux du mois d'août 2018, +46% (niébé) et de faibles variations (-5%) pour les deux variétés d'arachide par rapport aux moyennes des cinq dernières années.

Les prix moyens de détail des légumes s'établissent comme suit : 485 F CFA/kg (oignon local), 515 F CFA/kg (pomme de terre), 575 F CFA (manioc), 340 F CFA/kg (patate douce). La forte demande exprimée lors de la fête de tabaski et le niveau moyen à faible des stocks des principaux légumes (oignon, pomme de terre) ont contribué à une situation tendue des marchés avec une flambée des prix : +28% (oignon), +16% (pomme de terre).

Les prix moyens du bétail s'affichent comme suit : 290 000 F CFA (bovin), 107 000 F CFA (ovine), 36 000 F CFA (caprin). Du fait de la forte demande, les prix du bétail ont varié comme suit : +13% (bovin), +22% (ovine), +9% (caprin). Du coup, les termes de l'échange mensuels, par rapport au riz importé, ont été favorables pour les éleveurs et sont passés de : 869 kg à 983 kg (bovin), 298 kg à 364 kg (ovine), 112 kg à 123 kg (caprin). ■

LES ZONES À RISQUE D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les données fournies par l'ANACIM sur la pluviométrie, montrent au 31 août des déficits importants par rapport à l'année dernière et à la normale dans les régions de Louga, Matam, Saint-Louis Diourbel, et les départements de Thiès, Fatick, Gossas et Guinguinéo. Par ailleurs, les régions de Matam, Saint-Louis et Louga accusent un déficit important de biomasse depuis 2016.

Compte tenu de cette situation, ces départements pourraient être des zones à risque d'insécurité alimentaire, comme projeté lors de l'analyse du Cadre Harmonisé de mars 2019. Les résultats indiquaient que les départements de Matam, Ranérou, Kanel, Linguère, Kébemer et Podor seraient en phase sous pression, avec une détérioration de la consommation alimentaire, de l'état nutritionnel et des moyens d'existence des ménages, durant la période de soudure. Cette même situation serait observée dans les départements de Ranérou et Podor. Dans ces zones 96 112 personnes seraient en crise, soit 28% des personnes projetées en crise (341 252). ■



ASSISTANCE AUX POPULATIONS VULNÉRABLES ET AU NOYAU SENSIBLE DU BÉTAIL

1. ASSISTANCE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Dans le cadre du Plan National de Riposte (PNR), l'Etat du Sénégal et ses partenaires sont venus en aide aux populations souffrant d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les départements de Matam, Ranérou, de Podor.

Action Contre la Faim (ACF) vient de terminer une première distribution de cash inconditionnelle de 71.900.000 FCFA au profit de 2204 ménages très pauvres composés de 15283 personnes résidant dans 158 villages de 4 communes du département de Ranérou. Douze (12) tonnes de farine enrichie produite par des Groupements d'intérêt économique (GIE) locaux ont été distribuées à 652 enfants de 6 à 59 mois et 1344 Femmes enceintes et allaitantes pour un coût d'environ 17.640.000 FCFA. Les distributions de cash et de farine sont accompagnées d'actions de sensibilisation Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) et WASH et de dépistage de la malnutrition (via MUAC) pour référencement.

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM), compte venir en aide respectivement à 2 187 et 3 328 ménages dans les départements de Matam et Podor. Ces bénéficiaires seront assistés simultanément avec des transferts monétaires d'une valeur totale de 420 030 000 FCFA, 19 089 tonnes de super céréale seront aussi distribuées durant la période de soudure, aux enfants malnutris et aux femmes enceintes allaitantes.

La Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) a déroulé un programme de blanket feeding au bénéfice des femmes enceintes et allaitantes des enfants de moins de 6 mois dans le département de Linguère et de prise en charge de la malnutrition aigüe modérée pour les enfants 6-59 mois dépistés MAM dans les départements de Linguère, Mbacké et Diourbel. ■■

2. ASSISTANCE AU CHEPTTEL

Le ministère de l'Élevage et des Productions animales (MEPA) a mené une opération sauvegarde du bétail (OSB) du 1er juin au 6 septembre avec les fonds destinés au mécanisme de pérennisation. Au total, 10 544 tonnes ont été achetées par les éleveurs depuis le mois de janvier 2019 dont 7 679 tonnes à un prix subventionné. Une enveloppe de 1,2 milliards de FCFA, destinée au renforcement de la pérennisation de ce mécanisme est attendue du Ministère des Finances. Elle servira à l'achat de 6300 tonnes d'aliment bétail, la procédure d'acquisition est en cours.

La FAO a dégagé une somme de 274 925 000 FCFA, pour venir en aide aux ménages pastoraux vulnérables. Elle servira à l'acquisition de 1250 tonnes d'aliments de bétail dans le cadre de l'OSB. Elle compte aussi développer la résilience des ménages avec la mise en place de périmètres fourragers. Pour l'année 2019, il y'aura une extension du projet, 55 sites seront aménagés dans les régions de Saint Louis et de Louga plus particulièrement le département de Linguère en plus des 30 sites existants. ■■

VARIETE: ...

ENTIER

25 KG

RIZ ...

LISTE DES STRUCTURES NATIONALES
MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL DU SAP :

**ANACIM, ANSD, CEP/PÊCHE, CLM, CONACILSS,
CSA, CSE, DA, DAN, DAPSA, DEFCCS, DGPRE,
DHORT, DIREL, DPC, DPV, SECNSA, DADL, DGPSN**

PARTENAIRES FINANCIERS



